

écoulés — pendant lesquels les bandes bourguignonnes n'avaient fait que redoubler d'audace et multiplier leurs méfaits — que le chevaucheur de Mgr d'Orange apportait à Lyon de la part de son maître un second défi, plus hautain et plus violent encore que le premier. Le prince se plaignait à nouveau « du tort que l'on lui avait fait en Dauphiné », priant ironiquement que, « si quelque inconvénient en advenait à la ville, l'on l'en voulût bien avoir pour excusé. »

C'est au reçu et pour prendre connaissance de ce menaçant message que les échevins lyonnais s'étaient réunis le 9 novembre 1427 dans le réfectoire des Carmes. La lettre de Louis de Châlon « vue et bien lue », aucune illusion n'était plus permise. Décidément, ce qu'il fallait envisager, dans l'affaire des quatre chevaux du prince, c'était moins ce qui lui avait été pris que ce dont il voulait s'emparer. L'enjeu réel du conflit ce n'étaient pas les coursiers, probablement assez fourbus de quatre mauvais soldats bourguignons, c'était le Dauphiné et cette ville elle-même avec le pays du Lyonnais. Il y avait là, on en conviendra, matière à de sérieuses réflexions. Il n'est donc pas extraordinaire que les religieux bourgeois du Consulat aient jugé à propos, avant d'aviser aux mesures qu'exigeaient les circonstances, d'implorer préalablement les lumières du Saint-Esprit. Que fallait-il faire ?

On décida l'envoi d'une triple ambassade : au prince d'Orange, au Roi, au duc Amédée de Savoie.

Au prince d'Orange, les envoyés de la ville devaient renouveler l'offre de la restitution de ses chevaux, mais en même temps lui représenter « qu'il y a des gens se disant à lui qui espient, parmi les bois et autre part, ceux de la ville et du pays Lyonnais » ; que déjà ces malfaiteurs ont mis à rançon messire Antoine de Chaponay, le tabellion Pétrus